



RENCONTRE MARTINE DELLA ROCCA FASQUELLE

“Si tu y crois, tu le fais”

Figure bien connue dans le monde des courses, et plus particulièrement au trot, Martine Della Rocca Fasquelle mène plusieurs combats depuis le début des années 80 avec un objectif prioritaire, aider les professionnels. De la création d'un statut pour les conjointes à l'obtention de celui d'entreprise agricole auprès de la MSA, en passant notamment par le développement des courses de poneys ou la mise en place du GESCA, cette véritable combattante revient sur ce parcours hors du commun.

Qu'il s'agisse du travail des femmes dans le secteur des courses, par “Les femmes de l'année” au Sénat et à l'Assemblée Nationale, en passant par la reconnaissance du bénévolat dans les sociétés de courses, à la défense des entreprises d'entraînement, l'organisation de congrès et débats, les dîners de femmes et la découverte du trot par les Grandes Écoles, ou des courses de poneys au trot, dont la saison 2019 sera lancée par le 5^e Festival des Pony's au Domaine de Grosbois (le samedi 16 mars) ; Martine Della Rocca Fasquelle n'est jamais très loin.

Elle est également à l'origine de la pétition qui a débouqué le contentieux avec la MSA*, les démarches pour la TVA des jockeys au trot, la taxe professionnelle et le statut agricole.

Sur tous les fronts, pour tisser des liens et réunir des compétences, les occasions ne manquent pas de rencontrer cette femme étonnante et déterminée qui a su sensibiliser les pouvoirs publics à la cause de l'entreprise dans les courses.

Le parcours de Martine Della Rocca Fasquelle, professionnel et associatif, n'est rien de moins que celui d'une combattante ; mais, surtout, il sort de l'ordinaire.

“C'est l'humain qui me motive et qui me fait avancer. Or, depuis longtemps, j'avais

constaté que le manque de communication, entre les acteurs des courses et les dirigeants ou les politiques, était à l'origine de la majorité des problèmes et j'ai décidé d'œuvrer dans ce sens, en me mettant au service de ma discipline, le Trot.”

“Je ne suis pas une élue, mais cela a été un avantage car, dans certains cas, je savais où était ma place. Cela m'a laissé une certaine liberté d'action, mais ne m'a pas empêché de prendre des coups ; ce qui est paradoxal puisque les coups venaient de mon secteur... Il faut dire que ce que je demandais était loin d'être une priorité pour certains, même si ce n'était que... de l'aide !”

Son cheval de bataille : réunir les compétences aussi bien fiscales, sociales et économiques permettant d'armer les épouses des professionnels pour défendre leurs entreprises.

Née dans le sérail, les problèmes, elle les connaît bien pour les avoir vécus !

“Je suis un peu comme une commerciale ; je vends un produit - c'est-à-dire, l'entreprise, qui pour moi est la fondation du système. Je sais accrocher le bon interlocuteur. J'ai élaboré moi-même les stratégies que j'ai mises en place. On ne me les a pas imposées. Mais, pour cela, j'ai su identifier le bon leader (j'en ai eu beaucoup !) pour chaque dossier que j'ouvrais. Il me faut avoir confiance en ce leader pour être efficace

dans les démarches...”

Mais sans jamais chercher à le déborder (!) : “Il faut respecter le système, la hiérarchie ; cela évite qu'une démarche entreprise fasse blackboulter un dossier ouvert par une société mère.”

L'une des toutes premières actions de Martine a été celle de faire rajouter les prénoms des épouses sur la carte de propriétaire au trot ! Aujourd'hui, ces der-

nières sont reconnues comme conjoints-collaborateurs et déclarées.

Mais tout a véritablement commencé dans le Sud-

Ouest, en 1982, par la création de l'association de communication Promotion Cheval Information (PROCHIN), dont les membres étaient entraîneurs de trot et de galop, d'où les manifestations “Les Villes dans la course” afin de promouvoir les hippodromes auprès de leurs municipalités. Et d'autres, nombreuses, s'ensuivront : des jumelages, des rencontres avec les turfistes, etc.

Mais c'était un hors-d'œuvre à côté du plat de résistance que représentait le dossier MSA* !

“On m'avait orientée vers Dominique de Bellaigue, qui était vice-président du Syndicat des Entraîneurs, lui-

même confronté au problème. Fort de sa formation de juriste, il a permis la rédaction d'une pétition qui demandait que les experts et autres compétences de la société du Trot soient mis au service des professionnels. Nous croulions sous les charges sociales. Nous n'avions aucun droit à la MSA (juste celui de la payer !), n'étant pas reconnus agricole ! J'ai obtenu carte blanche et lan-

cé une pétition qui a récolté 80.000 signatures (trot et galop confondus) !”

S'ensuivra le recrutement d'un expert en loi sociale agricole, de la

mise en place de permanences itinérantes sur les hippodromes, de soutiens d'urgence dans l'entreprise, la création au plan national d'une commission cheval à la CCMSA et le SMI cheval pour les retraités, etc.

“Notre binôme a mis en place le lobby auprès des politiques pour l'obtention du statut agricole pour les entraîneurs trot et galop (3.000 courriers ont été envoyés).”

D'autres nombreux combats ont suivi... Des livres aussi, dont “Si le Trot m'était conté”, des bandes dessinées “afin que les jeunes ne pensent pas que l'histoire du trot a débuté avec JMB !”...

“Nous n'avons pas besoin de faire du bruit pour obtenir des résultats (dixit Christiane Head, Christian Bazire et Thierry Sodoir)”



“Puis, j’ai quitté le Sud-Ouest pour venir sur Grosbois en 2000, où j’ai créé mon entreprise de prestation de services. La même année, j’ai fondé l’association “Cheval : Passion de Femmes” pour donner aux femmes la légitimité de participer aux réunions, et cela n’avait rien d’une réunion tupperware comme certains le pensaient ! Puis, également, l’association des Séniors des Courses, celle des Courses de Poneys et Drivers Juniors, ainsi que deux sites Internet femmes cheval passion et junior trot.”

Martine a également créé le GESCA (Groupe des Entreprises du Secteur Cheval Agricole), un outil de performances au service des entreprises du cheval, regroupant des techniciens spécialisés dans les domaines fiscaux, sociaux et économiques, issus de plus de soixante-dix organisations des cinq maisons-mères. Arrêtée fin 2018, la production de ces experts allait parvenir jusqu’à l’Élysée, Matignon, les ministères, le Sénat, l’Assemblée nationale ainsi que Bruxelles : “J’en suis très fière.”

Plus récemment, depuis sept ans précisément, son nouveau chantier, ce sont les courses de trot à poneys... “Ce n’est pas du tout un “truc” pour les gamins de professionnels. D’ailleurs, nous avons davantage d’enfants venant de l’équitation qui pratiquent cette discipli-



Depuis plus de trente ans, grâce notamment à des associations, Martine Della Rocca Fasquelle œuvre dans de nombreux domaines avec, comme objectif, d’aider les professionnels des courses.

Photo : LeTrot-JLLamaere

ne. Il faut se poser la question : “Pourquoi les autres secteurs sportifs s’intéressent-ils autant aux jeunes ?”

Cette épopée a valu à Martine Della Rocca quelques récompenses comme, en 2001, l’élévation au rang de Chevalier du Mérite Agricole et, en 2008, le grade de Chevalier de l’Ordre National du Mérite. “J’écoute beaucoup ce qu’il se dit autour de moi, ce qui me permet d’analyser les situations

et de mettre en place des actions. Je vais toujours jusqu’au bout de mes idées. Pour moi, rien n’est impossible, mais on ne peut rien faire seul. Heureusement, j’ai souvent rencontré les bonnes personnes au bon moment, aussi bien auprès des professionnels, des institutionnels, des ministères, des politiques et beaucoup d’autres. C’est pourquoi je ne dis pas “J’ai réussi”, mais NOUS avons réussi.”

■ AGENCE TIP

* Mutuelle Sociale Agricole

• Liste des associations mises en place par Martine Della Rocca Fasquelle : Promotion Cheval Information, Cheval : Passion de Femme, Séniors des courses, Les Drivers Juniors, des courses de poney au Trot et Galop à poney, GESCA. Les sites www.femmechevalpassion.com, et www.junior-Trot.fr